

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
Séance du 29/09/2005 - Convocation du 23/09/2005  
Compte rendu affiché le : 07/10/2005

Président de séance : M. Paul LAFFLY  
Secrétaire de séance : Mlle Sylvie VEYRIER

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	20
Votants	25

**Présents :** M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. MEYER; M. CHRETIN; Mme MARMONIER; Mlle VEYRIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; Mme DESVIGNES; M. GONDELAUD; Mme ZULI; M. FORGET; Mlle MILLET; M. BELLOT

**Absents représentés :** M. GOSSET (pouvoir à M. RODRIGUEZ); M. MACHURAT (pouvoir à Mlle MILLET); Mme WYMANN (pouvoir à M. CHATUT); M. OLLIVIER (pouvoir à M. AUROY); Mme BROSSARD (pouvoir à Mme BOUHEY)

**Absents excusés :** Mme BERRA; M. FERNANDES; Mme LABASOR; M. BOUREZG.

## **Objet : Ouverture de comptes à terme**

Monsieur l'Adjoint délégué explique à l'assemblée que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, le Trésor Public offre aux collectivités territoriales, ainsi qu'à leurs établissements publics, la possibilité d'ouvrir des comptes à terme.

Ainsi, l'article 116 de la loi des finances pour 2004 constitue la nouvelle base juridique applicable en matière de dérogations à l'obligation de dépôt auprès de l'Etat des fonds des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Les caractéristiques et les modalités pratiques de placement des comptes à terme sont encadrées par les textes en vigueur.

## **Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU les textes juridiques en vigueur et les instructions relatives aux comptes à terme,
- **AUTORISE Monsieur le Maire à déposer toute demande d'ouverture de compte(s) à terme,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes opérations et signer tous documents relatifs à cette décision**

*Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.*

**Pour Extrait Conforme,  
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,  
Le 29 septembre 2005  
Le Maire,  
Paul LAFFLY.**



*Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le 30/09/2005  
Publication ou affichage du 01/10/2005  
Paul LAFFLY,  
Maire.*